

<http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees,3659.html>



# Midi-Pyrénées : déclaration au CTREA du 23 juin

- En Région -

Date de mise en ligne : jeudi 25 juin 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

### Déclaration de l'intersyndicale Snetap-[FSU](#) - Syac-[CGT](#) - Snerma-[FO](#) [CTREA](#) Midi-Pyrénées 23 juin 2015

Conditions de préparation de ce comité technique :

Nous disposons des documents de préparation de cette instance depuis hier en fin de matinée ! Même si la transparence permise par certains de ces documents peut être intéressante, il est inacceptable d'en disposer moins de 8 jours à l'avance, et a fortiori la veille !

La préparation et le travail de fond sont impossibles dans ces conditions, d'autant que leur lisibilité est assez compliquée !

De façon générale, le « dialogue social », tant appelé de leurs vœux par vos services, est lui aussi très compliqué en Midi-Pyrénées : les courriers et interpellations de l'autorité académique, les signalements de dysfonctionnements ne reçoivent guère de réponses ... et pas davantage de réaction !

A ce propos vous avez été saisi, Monsieur le Directeur régional, au sujet des situations du CFAAH d'Auzeville et de l'[EPL](#) de Vic en Bigorre ; nous demandons comme le prévoit le décret 82-453 de 1982 que cette instance saisisse le [CHSCTREA](#) sur ces situations.

#### **Rentrée scolaire (RS) 2015 : « à moyens contraints »**

Chacun appréciera à sa juste mesure la « contrainte » qui pèse sur le service public et découle de choix politiques. En tout cas, l'organisation de la RS 2015 relève de l'exercice impossible : **comment poursuivre les ouvertures, et permettre l'accueil de tous les jeunes qui le souhaitent, tout en compressant la [DGH](#) ?**

Parmi les attaques contre l'[EAP](#) en Midi-Pyrénées et contre les personnels :

\* on poursuit la suppression des postes de titulaires, malgré l'augmentation du nombre d'élèves ! La compensation sera une nouvelle fois assurée par des heures supplémentaires, et des vacances (on choisit de favoriser les postes ultra précaires....)

\* on remplace à 50 % les congés formations pourtant réglementairement accordés ! En culpabilisant les agents concernés et là aussi avec des contrats précaires !

\* Les seuils à 16 ou 24 seront partout maintenus, même si le nombre de candidats est supérieur, en contradiction avec les instructions ministérielles qui appellent à les assouplir ! Et comme tous les ans, des élèves seront refusés par ce biais.

**Selon la [DGER](#)**, l'Enseignement agricole public de Midi-Pyrénées « a vécu au dessus de ses moyens » ; « aujourd'hui, c'est difficile de défendre une augmentation de moyens ».

Nous soutenons que l'Etat doit organiser le service public... pas le détruire !

Lorsque le constat est fait que nous ne pourrions accueillir la génération 2000 qui entre en seconde... nous, nous voyons que l'EAP va refuser des jeunes... ou que le Privé va les accueillir !

Lorsque la priorité est donnée à la poursuite des ouvertures de filière de l'an dernier , nous sommes rassurés !

Et lorsque nous constatons **une seule ouverture de classe dans le public...mais conditionnée à une fermeture dans le même lycée** : ouverture d'un [BTSA](#) Productions animales contre la fermeture d'un Bac Pro CGEA SDE, on ne peut que dénoncer l'absence de logique !

On ouvre donc un BTSA PA pour faciliter la poursuite d'études d'élèves de la filière professionnelle et on ferme une classe de Bac Pro...

**Le Privé peut quant à lui ouvrir une classe sans fermeture** ! Et en plus, une formation qui n'existe pas dans le Public en Midi-Pyrénées (BTSA Gestion forestière) !

## Trop de postes, pas assez de précaires !

La DGER calcule le taux de couverture de la DGH par les [ETP](#) (postes équivalent temps plein) de titulaires et contractuels ; le taux de couverture en Midi-Pyrénées serait de + de 90 %. « C'est trop ! Il faut supprimer des postes ! »

L'EAP de Midi-Pyrénées doit donc « rendre » des postes à la rentrée scolaire prochaine.

Comment couvre-t-on les besoins d'enseignement ?

Avec des heures supplémentaires ([HSA](#)) !

**Le volume des HSA équivaut à 38 postes pour les 18 lycées de la région !**

Comme l'enveloppe est elle aussi limitée, **des vacataires sont recrutés, personnels ultra-précaires, rémunérés à l'heure**, et dont le temps de travail est limité à 5 heures hebdomadaires !

Encore une fois la rentrée s'annonce difficile pour les personnels... et pour les élèves, qui risquent bien de ne pas toujours avoir d'enseignant en face ou les heures correspondant aux programmes...

Quant aux services administratifs, techniques, de vie scolaire et de santé, déjà exsangues, ils n'ont qu'à faire avec moins, exposant les personnels à des risques socio-organisationnels élevés... Ainsi **des collègues administratifs qui ont été admis aux concours de déprécarisation doivent quitter le secteur de l'enseignement ou s'éloigner de leur domicile** alors que les besoins existent dans les lycées. C'est scandaleux !

Du manque de postes découle aussi une mesure qui est inadmissible : le non-remplacement des collègues auxquels

l'Administration a accordé un congé individuel de formation !

10 enseignants, équivalent 9 ETP, de la région ont obtenu un CIF pour l'année 2015-2016. Mais l'Administration qui a accordé ces congés a décidé de ne les remplacer qu'à 50 %.

Le collègue technicien vie scolaire ne le sera qu'à 70 %... L'intersyndicale de Midi-Pyrénées [FSU-CGT-FO](#) a écrit à la DGER pour revendiquer le remplacement à 100 % de tous les collègues. Sans réponse à ce jour...

La rentrée scolaire 2016 ne s'annonce pas mieux. Une ouverture de classe ne peut s'envisager que contre une fermeture dans le même lycée...

Des finances d'EPL au plus bas et des conditions qui se dégradent pour les personnels

Les difficultés financières des EPL deviennent insupportables et les « plans de redressement » sont menés au pas de charge et sans vision à long terme.

La gestion des personnels s'est considérablement durcie depuis quelques années, sur fond de manque de personnels et de conception libérale.

**Les cas de souffrance au travail se multiplient**, sans que le [CHSCT](#) puisse intervenir, entravé qu'il est par l'Administration.

Quant aux conditions d'emploi et de rémunération dans les [CFA](#) et [CFPPA](#), elles aussi ont tendance à se dégrader, alors que les personnels et l'intersyndicale se sont mobilisés pour obtenir une amélioration et une harmonisation de celles-ci.

Les non-renouvellements de contrats des agents précaires, la baisse de quotité du temps de travail sont devenus des outils de « management » et mettent une pression terrible sur les agents.

## **Pourquoi manifester à Escatalens (Tarn-et-Garonne) ? Un lieu symbolique de la casse du service public.**

A Escatalens se trouve un établissement privé, une Maison familiale et rurale, qui a obtenu un financement des collectivités publiques (Etat, Région, Département) de 6 M € pour construire un établissement flambant neuf qui ouvrira ses portes à la RS 2015.

Cet établissement se place clairement en concurrence avec les établissements publics voisins, en particulier dans le domaine du machinisme... Pendant ce temps, le lycée public voisin d'Ondes peine à obtenir l'engagement pour rénover les ateliers...

Ainsi manifester à Escatalens le 30 juin 2015, c'est revendiquer des moyens pour fonctionner et la priorité au service public !